

Débat sur les enjeux du système d'Education et de Formation en Tunisie

La Tunisie consacre depuis l'indépendance d'importantes ressources à l'éducation et à l'enseignement. Durant la période 2012-2017, la dépense publique dans l'éducation¹ a été en moyenne de 6.6 pour cent du PIB contre une moyenne de 4.8 pour cent sur le plan mondial. Il en résulte une importante transformation de la société tunisienne lui permettant d'accéder au rang des pays à développement humain élevé, améliorant d'autant son potentiel de développement.

Malgré les nombreux acquis, de nombreuses faiblesses et insuffisances demeurent. Des milliers de jeunes quittent l'école bien avant la dernière année de l'école de base. Le taux d'analphabétisme, quoiqu'en baisse, demeure élevé particulièrement pour les femmes. Et l'impact de l'éducation sur l'obtention de l'emploi reste problématique. Le taux de chômage pour les diplômés du supérieur est plus que le double de celui des non-diplômés.

Comment améliorer le rendement interne et externe du système éducatif ? Que faut-il faire pour que l'éducation soit de nouveau un ascenseur social, facteur d'intégration et de cohésion ? Le secteur de l'éducation peut-il être un secteur d'excellence dans le domaine de l'enseignement et de la formation du capital humain ?

Ces différents aspects ont fait l'objet d'un large débat organisé le mardi 3 mars 2020 par le Forum Ibn Khaldoun auquel a été convié pour l'introduire et l'animer Ridha Ferchiou ancien ministre de l'Education nationale. Les développements qui suivent restituent les grandes lignes de l'exposé introductif du conférencier ainsi que les principales conclusions et recommandations qui en ressortent après leur enrichissement par des études complémentaires.

I. Grandes lignes de l'exposé introductif

L'exposé a été centré, après un bref aperçu des acquis de l'école en Tunisie, sur l'identification des faiblesses qui affectent le secteur éducatif et de formation ainsi que sur la présentation des réorganisations requises pour en améliorer le rendement et l'efficacité.

1. Les acquis du système éducatif et de formation en Tunisie

L'éducation est le secteur dans lequel la Tunisie a fait le plus de progrès depuis l'indépendance notamment au niveau de l'éducation des filles grâce notamment à la

¹ Source Banque Mondiale

démocratisation et à la généralisation de l'éducation au lendemain de l'indépendance et à l'instauration de l'enseignement de base de 9 ans en 1991.

En 60 ans la population scolarisée a été multipliée par 10 alors que la population totale n'a été multipliée que par 2.6.

Aujourd'hui, la scolarisation a atteint le taux de 99.5 pour cent des enfants à l'âge de 6 ans aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, aussi bien pour les garçons que pour les filles. En termes de réussite les filles ont même dépassé les garçons. Elles représentent 52 pour cent du nombre d'élèves inscrits au niveau de l'enseignement secondaire, 63 pour cent environ du nombre d'élèves inscrits dans les lycées pilotes et plus de 62 pour cent du nombre des étudiants.

Grace à l'enseignement et à l'amélioration de la qualité de la force de travail qui en a résulté, la productivité a considérablement progressé, l'éducation a été à l'origine des trois quarts de la productivité globale des facteurs et du tiers de la croissance de l'économie.

2. Faiblesses du système éducatif et de formation en Tunisie

Les nombreux acquis ne doivent pas occulter les nombreux problèmes et insuffisances dont souffre le secteur éducatif et de formation tunisien. Ceux-ci concernent :

- ▮ Le corps enseignant notamment au niveau du collège et du lycée qui, contrairement à celui de l'enseignant du primaire, n'a pas toujours le niveau et savoir-faire pédagogique lui permettant d'accomplir dans de bonnes conditions sa mission. La mise en place en 1998-99 du CAPES², qui devait permettre de recruter, sur des bases transparentes, les meilleurs candidats et leur assurer une formation pédagogique appropriée, a suscité une large opposition parce qu'il dérangeait les droits acquis avant d'être vidé de sa substance et supprimé en 2011.
- ▮ La gratuité d'enseignement qui est de plus en plus remise en question avec le développement et la généralisation des cours particuliers alors qu'on devait seulement se limiter à des cours de soutien organisés dans les écoles publiques au profit de certains élèves lorsque cela était nécessaire et utile.
- ▮ L'obligation de l'enseignement de base qui est également remise en question avec une déperdition scolaire importante atteignant 58500 élèves durant l'année scolaire 2017-18.
- ▮ - L'enseignement technique et professionnel qui a été fortement marginalisé au sein du système éducatif après la suppression de la section professionnelle durant les années 80, entraînant des problèmes d'insertion à la vie active pour les sortants du système éducatif.

² certificat d'aptitude professionnelle d'enseignement dans le secondaire

- ▮ Le système d'enseignement et d'évaluation des connaissances qui continue à privilégier l'accumulation de la connaissance et à faire appel à la mémoire de l'élève au lieu de mettre l'accent sur la formation de son esprit au sens de la logique.

3. Réorganisation du système éducatif et de formation

Une amélioration du rendement interne du système éducatif est nécessaire en vue d'assurer un minimum éducationnel de 9 ans à tous, de valoriser l'enseignement professionnel et d'améliorer la qualité de la demande d'emplois sur le marché du travail.

A cet effet, l'enseignement de base, obligatoire et gratuit, doit être, selon le conférencier, maintenu et renforcé tout en développant les mécanismes d'évaluation. A cet effet, l'examen national de la sixième doit être rétabli. A l'issue de cet examen les élèves seront orientés soit vers la section d'enseignement général soit vers les sections d'enseignement professionnel pour suivre le deuxième cycle de l'enseignement de base.

Les élèves ayant réussi le diplôme de fin d'études de l'enseignement de base avec ses deux options (option générale et option professionnelle) sont orientés vers les lycées d'enseignement général ou les lycées professionnels. Les élèves qui n'ont pas réussi le diplôme de la 9ème année sont orientés vers l'apprentissage et l'insertion dans le marché du travail en tant qu'ouvriers qualifiés.

A l'issue de l'enseignement secondaire qui sera dispensé dans les lycées d'enseignement général et les lycées professionnels, les élèves qui réussissent le baccalauréat de l'enseignement général et le baccalauréat professionnel ont la possibilité de poursuivre des études supérieures dans les universités ou dans les instituts supérieurs des études technologiques (ISET) en fonction de leurs aptitudes. Les élèves qui ne réussissent pas le baccalauréat sont insérés dans le marché du travail en tant que techniciens administratifs ou techniques.

Pour réussir cette réorganisation du système éducatif et de formation cinq conditions sont requises :

- ▮ Au niveau du corps enseignant, il importe de revenir aux concours de recrutement sur épreuves, d'accorder une grande importance à la formation pédagogique aux futurs enseignants, lesquels doivent avoir des Masters ou Certificats supérieurs en sciences de l'éducation. Il importe aussi d'accorder à la formation continue des enseignants une importante priorité.
- ▮ Au niveau des programmes et de la pédagogie, il est nécessaire de renforcer la culture de l'évaluation, d'accorder plus d'importance à la formation de base, à la formation de l'esprit critique et de synthèse de l'élève, de renforcer l'intégration des nouvelles

technologies de l'information et de la communication et de réhabiliter les examens nationaux obligatoires.

- ▮ Au niveau de l'organisation de l'enseignement dans les collèges et les lycées, il serait judicieux, afin de valoriser le statut social de l'enseignement professionnel, de doter les deux sections - enseignement général et enseignement technique et professionnel – de la même durée des études, de les dispenser, si possible, dans les mêmes locaux, de les sanctionner par le même niveau de diplôme (diplôme de fin d'études de l'enseignement de base et baccalauréat) et de prévoir, en outre, des passerelles, dans les deux sens, entre les deux sections avec la possibilité de bénéficier des mêmes conditions d'orientation des élèves pour la poursuite de leurs études supérieures.
- ▮ Au niveau de la gouvernance et des conditions de travail, il importe de créer un grand ministère de l'éducation et de la formation afin de faciliter le décroisement entre l'enseignement général et la formation professionnelle. Il s'agira aussi de mettre en place le Conseil Supérieur de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle pour assurer une meilleure coordination entre les différents cycles d'enseignement et de formation.

Le secteur de l'éducation est un des plus difficiles à réformer compte tenu des enjeux sur les plans politique, économique et social. Toutes les parties concernées – autorités publiques, organisations nationales, parents, associations, enseignants- doivent y contribuer.

II. Principales conclusions et recommandations

Le débat organisé à l'issue de l'exposé introductif a été principalement axé sur l'amélioration du rendement interne et externe du secteur de l'enseignement et de la formation de manière à en faire un important levier du développement économique et un puissant ascenseur social.

Incontestablement, de l'avis de tous, les acquis du secteur de l'éducation et de l'enseignement sont considérables pour avoir été depuis l'indépendance en tête des priorités du pays.

Grace à la généralisation de la scolarisation, la Tunisie a pu faire un important bond en avant sur le plan de l'éducation et de la formation de sa population. En 1975 la population active occupée ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur représentait 22.3 pour cent de la population employée globale ; quarante années après, elle en représente (en 2014) près de 52 pour cent³.

Il n'en demeure pas moins que, malgré les importants succès de la politique volontariste de formation des compétences et les efforts d'adaptation du système éducatif et

³ Source : rapport de l'INS sur le recensement de la population en 2014

d'enseignement tout au long des cinquante dernières années, le bilan éducatif demeure contrasté, comme cela a été présenté par le conférencier, bien en deçà des attentes compte tenu de l'effort financier déployé par l'Etat (6.6% du PIB en moyenne entre 2012-2017) et par les familles (2.3% du PIB en 2015⁴).

1. Le taux de redoublement des élèves demeure en Tunisie élevé, il importe de le minimiser.

Le pourcentage des élèves redoublant au moins une fois dans l'enseignement primaire, dans le deuxième cycle de l'enseignement de base et dans l'enseignement secondaire est évalué selon l'analyse de PISA de l'année 2012⁵ à 38.7 pour cent pour la Tunisie contre une moyenne de 12.4 pour cent pour les pays de l'OCDE. Cette situation est financièrement coûteuse, socialement frustrante d'autant qu'elle touche davantage les élèves issus de milieux défavorisés. Le pourcentage des élèves de cette catégorie ayant redoublé au moins une fois s'élève à 54 pour cent contre 20 pour cent en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Pour remédier à cette situation préjudiciable aussi bien à l'économie qu'à la société, il est recommandé, en s'inspirant de l'approche suivie par les pays qui ont réussi à réduire drastiquement le redoublement des élèves, à mettre en œuvre une approche globale ayant pour contours :

- ▮ La généralisation de l'enseignement pré-primaire en particulier dans les régions ayant des taux d'abandon élevés, compte tenu de l'impact positif qui en résulte en matière de facilitation de l'apprentissage ultérieur des jeunes.
- ▮ Le renforcement de la logistique au niveau des écoles des zones d'éducation prioritaires, actuellement au nombre de 1200, pour les doter des ressources humaines et matérielles leur permettant de disposer d'outils d'apprentissage modernes.
- ▮ Un accompagnement individualisé pour les élèves faibles en leur faisant bénéficier de cours de soutien et de rattrapage assumés par les enseignants au sein de l'école de façon volontaire et ou avec l'appui des associations.
- ▮ Une adaptation continue de la formation pédagogique des enseignants en fonction du niveau des élèves et du milieu dans lequel ils vivent pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves.

Des pays comme la Corée du Sud, la Finlande et Singapour, qui ont développé de façon précoce les programmes de soutien en faveur des élèves dont le niveau est jugé insuffisant

⁴ Estimation du Forum sur la base de la dépense moyenne consacrée à l'éducation selon l'enquête de la consommation des ménages de l'INS en 2015

⁵ [https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa-in-focus-n43-\(fra\)-final.pdf](https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa-in-focus-n43-(fra)-final.pdf)

par rapport à son année d'études, sont parvenus à avoir des taux de redoublement faibles, respectivement de 3.6 , 3.8 et 5.7 pour cent⁶.

2. Le taux d'abandon des élèves est particulièrement élevé, il est nécessaire de le réduire

Les efforts déployés pour doter les élèves d'un minimum éducationnel de 9 ans leur permettant « d'avoir un niveau d'instruction suffisant soit pour poursuivre leur scolarité, soit pour intégrer la formation professionnelle, soit encore pour s'insérer dans la société⁷ » donnent des résultats mitigés.

La Tunisie a, certes, réussi à limiter le taux d'abandon au niveau du premier cycle de l'enseignement de base à 1 pour cent. Mais ce n'est que partie remise. Le taux d'abandon monte à 10.2 pour cent en 2018 pour le deuxième cycle de l'enseignement de base et à 12.1 pour cent pour l'enseignement secondaire. De la sorte, tous cycles d'éducation confondus, plus de 100 mille jeunes quittent l'école publique chaque année dont 30 pour cent⁸ environ seulement réussissent à décrocher des diplômes d'aptitude professionnelle à l'issue de leur apprentissage dans les centres publics et privés de formation professionnelle.

Pour atteindre les objectifs de la loi d'orientation en matière d'obligation de l'enseignement de base ainsi qu'en matière de préparation à l'insertion dans la vie professionnelle il est nécessaire, outre le renforcement des programmes de soutien présenté plus haut, de développer la section d'enseignement technique et professionnel au niveau du second cycle de l'enseignement de base et de mettre en place une section d'enseignement technique et professionnel au niveau de l'enseignement secondaire comme cela a été présenté par le conférencier tout en veillant à créer des passerelles dans les deux sens entre l'enseignement général et l'enseignement technique ou professionnel.

3. L'analphabétisme continue à être élevé ; un effort important est requis pour y faire face

Le taux des analphabètes a certes fortement baissé se ramenant de 85 pour cent de la population totale au lendemain de l'indépendance en 1956 à 18.1 pour cent en 2019. Mais ce n'est pas assez. Ce taux sous-tend d'importantes disparités entre les zones rurales (28.6%) et le milieu urbain (10.5%) entre la région du Nord Ouest (30% en moyenne) et les autres régions. La population analphabète continue, par ailleurs, à être alimentée par les importants abandons scolaires rendant les progrès au niveau de ce paramètre très lents.

⁶ Source PISA 2012

⁷ Extrait du titre II de la loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002 relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire.

⁸ Se référer au rapport « formation professionnelle en chiffres de l'année 2016 » édité par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Ce fléau n'est pas une fatalité. De nombreux pays, ayant un état d'analphabétisme proche de celui de la Tunisie au début des années soixante, ont réussi à enrayer totalement ce problème ou à le marginaliser fortement. C'est le cas de la Corée du Sud qui a aujourd'hui un taux d'alphabétisation de 100 pour cent ; c'est aussi le cas de la Jordanie avec un taux d'alphabétisation de 98 pour cent en 2018.

Pour y parvenir, la Tunisie doit, outre la lutte contre l'abandon scolaire, renforcer sensiblement le programme d'alphabétisation des adultes. Celui-ci, lancé à partir de 2000 a connu au cours des dernières années une révision à la baisse du budget qui lui est alloué (de 16 MDT en 2011 à 9 MDT en 2019). Il est nécessaire à très court terme d'en rétablir le niveau de 2011. Il est impérieux pour le moyen et le long terme d'élaborer et de mettre en œuvre un plan directeur renforçant le programme de lutte contre l'analphabétisme, impliquant le budget de l'Etat, la société civile, les collectivités locales et les entreprises, combinant la sensibilisation et l'intéressement, pour réduire, de façon drastique, le taux d'analphabétisme et le ramener à l'horizon 2030 au moins au taux moyen des économies à revenu intermédiaire tranche supérieure de l'année 2018 soit 5 pour cent.

4. Le rendement de l'école publique est faible, une stratégie d'élévation de son niveau s'impose

Les réformes engagées par la Tunisie en 1991 et 2002 devaient garantir « à tous les élèves un enseignement de qualité qui leur permette notamment de maîtriser, outre la langue nationale, deux langues étrangères, de développer leurs dons et leurs aptitudes à apprendre par eux même et de les préparer à être en mesure de s'adapter aux changements et d'y contribuer positivement⁹ »

Toutefois malgré les efforts déployés notamment en matière d'encadrement des élèves et d'amélioration des profils des enseignants, les résultats sont loin d'être probants.

Le système préscolaire ne touche que moins de 50 pour cent les élèves âgés de 5 ans. Les cours particuliers se développent et remettent en cause, outre le choix de la gratuité de l'enseignement public, l'objectif de développer chez l'élève l'aptitude à apprendre par lui même.

L'école intégratrice de l'après indépendance offrant pratiquement les mêmes chances à tous les élèves quel que soit leur milieu, cède la place à l'école d'élite ouverte seulement à « la crème de la crème » des élèves. Le nombre des élèves inscrits dans les collèges et les lycées pilotes ne représentent que 2 pour cent environ du total des élèves inscrits dans le

⁹ Extrait de l'article 9 de la loi d'orientation 2002-80 du 23 juillet 2002 relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire.

deuxième cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire¹⁰. Le reste des élèves, à part une minorité de bons élèves, qui le sont par leurs propres efforts, a un niveau passable, ne maîtrisant pas parfaitement de langues étrangères, n'ayant pas la capacité requise en matière de synthèse, et donc difficile à insérer sur le marché du travail¹¹.

L'évaluation des connaissances et des compétences des élèves au terme de leur scolarité obligatoire effectuée par l'OCDE dans le cadre du PISA (Program for International Student Assessment) révèle que les élèves tunisiens n'ayant pas atteint en 2015 le seuil minimum de compétence pour la science, la compréhension de l'écrit et des mathématiques représentent 57.3 pour cent contre 13 pour cent en moyenne pour les pays de l'OCDE et que les élèves tunisiens très performants dans au moins un domaine d'évaluation représentent seulement 0.6 pour cent seulement du total des élèves contre 15.3 pour cent en moyenne pour les pays de l'OCDE (dont 39.1% pour Singapour).

Certes, durant les dernières années de nombreuses mesures ont été prises et d'importants programmes ont été engagés. Ils concernent pour n'en citer que les plus significatifs :

- ▮ La suppression du système de bonification de 25 pour cent introduit en 2002 au niveau de l'examen du baccalauréat, considéré à l'origine du développement des cours particuliers et de la dégradation du niveau de l'input des établissements d'enseignement supérieur.
- ▮ L'unification au niveau national de l'examen du troisième trimestre des examens de la sixième année de l'enseignement de base à partir de l'année 2019, permettant leur déroulement en conformité avec les standards des examens nationaux.
- ▮ L'institution de masters professionnels et de licences appliquées dans les sciences de l'éducation permettant au ministère de l'éducation nationale d'améliorer la qualification des enseignants recrutés dans les écoles primaire, les collèges et les lycées.

Ces mesures, quoique dans la bonne direction, doivent être, encore, renforcées, complétées et surtout insérées dans une approche globale, impliquant aussi bien le secteur public que le secteur privé, permettant d'atteindre à l'horizon 2030 des performances moyennes du secteur de l'éducation proches de celles des pays de l'OCDE.

Les efforts requis, à cet effet, concernent:

(1)- la maîtrise des langues étrangères, aujourd'hui point faible du système éducatif tunisien compte tenu du faible score obtenu dans le cadre de l'évaluation du programme PISA de

¹⁰ Le total des élèves admis en octobre 2019 dans les collèges pilotes est de 3067 et dans les lycées pilotes de 2947.

¹¹ Se référer à l'analyse d'Ali Bouaziz sur « le système éducatif tunisien, une obligation de résultats » parue dans le site électronique Kapitalis du 27/02/2020

l'année 2015 au niveau de la compréhension de l'écrit. Les mesures requises sur ce plan sont a priori multifformes. Elles concernent les enseignants en renforçant les programmes de perfectionnement de l'enseignement du français et de l'anglais dans le cadre notamment de la coopération internationale. Elles concernent également les programmes et les supports pédagogiques en augmentant le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage des langues, en développant, dans le cadre de groupes limités, les discussions dans les langues étrangères et en encourageant, éventuellement, les jumelages entre les établissements scolaires tunisiens et ceux des pays étrangers.

(2)- le renforcement de la capacité d'analyse et de synthèse en repensant le système d'enseignement pour passer de la logique de l'accumulation de la connaissance et de la mémorisation, aujourd'hui largement dépassée devenant même contreproductive, à la logique de l'éveil de l'intelligence et du développement de la capacité à utiliser et à exploiter à bon escient les connaissances, désormais largement disponibles. Une telle démarche n'est pas, certes, facile à mettre en œuvre. Mais elle est absolument nécessaire pour améliorer la qualité de l'enseignement en l'adaptant aux importantes mutations que connaît le monde sur les plans scientifique et technologique. Cela requiert, outre l'adhésion du corps enseignant à la nouvelle approche, une meilleure exploitation des nouvelles technologies pour diffuser le savoir et les bonnes pratiques pédagogiques et surtout la révision des programmes du système éducatif pour réhabiliter notamment la lecture, la philosophie et la recherche dans des domaines d'intérêt national et international.

(3)- La réorganisation de la gouvernance de l'enseignement et de la formation qui est actuellement assumée par quatre départements ministériels en l'occurrence le ministère de l'éducation nationale (écoles primaires, collèges et lycées), le ministère de la femme et de la famille (jardins d'enfants), le ministère de la formation professionnelle et le ministère de l'enseignement supérieur. Une unification de la gouvernance au sein d'un seul département donnera une plus grande cohérence à la politique d'éducation et de formation des nouvelles générations.

5. L'adéquation entre la formation et l'emploi continue à être une source de préoccupation, il est nécessaire de l'améliorer.

Le rapport national sur l'emploi élaboré annuellement par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) démontre, chiffres à l'appui, le disfonctionnement du système d'éducation et de formation, avec une université, faute de moyens, faiblement réactive, et des institutions de formation à portée réduite, ne répondant que partiellement aux besoins des entreprises.

Selon le dernier rapport relatif à l'année 2018, le tiers seulement des demandeurs d'emploi avait, en effet, les compétences requises sur le plan technique ainsi qu'au niveau de la capacité de rédaction et de présentation des rapports et des projets. De la sorte, les

entreprises ont des difficultés à satisfaire les besoins en main d'œuvre qualifiée ou ordinaire. Le rapport de l'IACE évalue le nombre de postes d'emplois vacants au niveau du secteur privé à 107 mille en 2018, handicapant d'autant la réalisation de la stratégie d'investissement et des programmes d'expansion et de positionnement des entreprises.

Un certain nombre de programmes ont été déjà engagés dans le cadre de la politique active de l'emploi pour compléter la formation initiale et améliorer les aptitudes des jeunes à la recherche d'emploi. De nouvelles approches d'enseignement innovantes applicables à l'enseignement de la philosophie et des langues sont, par ailleurs, initiées¹² dans le cadre du programme « Teaching for success Tunisia » entre le ministère de l'éducation nationale et British Council en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et doter les jeunes tunisiens des compétences dictées par le marché du travail.

Il importe de renforcer ces programmes tout en les insérant dans le cadre d'une approche globale ayant pour contours :

- ▮ La réhabilitation de la formation technique et professionnelle au niveau du deuxième cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire conformément au schéma présenté par le conférencier de manière à réduire les taux d'abandon et de redoublement tout en améliorant la satisfaction des besoins de l'économie en ouvriers qualifiés et en techniciens.
- ▮ Le renforcement de l'ouverture de l'école et de l'université sur son environnement en multipliant les relations de partenariat et de parrainage avec les entreprises et les associations scientifiques, en développant les excursions, les visites de musées et les activités culturelles et sportives de façon à préparer les jeunes à une future vie réussie.
- ▮ L'ouverture de l'école et de l'université sur l'extérieur en développant, avec les établissements d'enseignement des pays partageant avec la Tunisie les valeurs universelles en matière de tolérance, des droits et des libertés, les jumelages, les échanges humains et le partage des expériences et en encourageant l'implantation en Tunisie des universités étrangères de renom pour créer une dynamique d'émulation et faire de la Tunisie une plateforme régionale d'enseignement de qualité.
- ▮ Le développement des mécanismes d'évaluation objective et périodique du système éducatif et de formation sur la base d'un certain nombre de paramètres se rapportant notamment à la démarche pédagogique, à la qualité des enseignants, à l'aptitude des élèves à penser et à exploiter les connaissances, aux appréciations des entreprises sur la compétence des outputs de l'école et de l'université.

¹² Le programme « Teaching for success » a été lancé en octobre 2018 ; il a permis, selon la déclaration du ministre de l'éducation à la TAP en octobre 2019, de former 2000 enseignants en langue anglaise selon les mêmes approches innovantes adoptés dans les établissements scolaires de la Grande Bretagne (source Webmanagercenter)

- ▮ La réinsertion de la Tunisie parmi les pays faisant l'objet d'une évaluation des performances des élèves par le programme PISA tous les 3 ans tout en veillant à mieux exploiter les résultats qui en ressortent. La décision de retrait du programme prise en 2018 prive la Tunisie d'une mine d'informations et de repères pour asseoir des politiques et des programmes plus efficaces en matière d'acquisition des compétences de l'élève. Elle doit être rapidement révisée.

Conclusion

L'accès de la Tunisie à un palier de développement répondant aux attentes de sa population est tributaire d'une forte restructuration du système d'éducation et de formation de façon à renforcer la mission éducative, enracinant les valeurs de modération, de civisme et de citoyenneté et à développer la fonction d'ascenseur social sur des bases inclusives, offrant les mêmes chances à tous, et sur des bases durables en lui conférant la compétitivité requise par rapport aux pays partenaires et concurrents.

Pour y parvenir la tâche est immense. D'importants investissements, matériels et immatériels, sont requis pour assurer la mise à niveau des établissements scolaires et universitaires par rapport aux standards internationaux, pour adapter les programmes d'enseignement et de formation aux mutations rapides de l'environnement économique et technologique, pour valoriser le statut social de l'enseignant et en rétablir le prestige de la fonction en tant que principal animateur de la vie scolaire ainsi que pour repenser le système d'évaluation des aptitudes et des compétences des élèves.

La Tunisie n'a pas d'autres choix, que de s'y engager résolument si elle veut éviter de continuer à avoir un enseignement de qualité et élitiste pour une minorité et un enseignement « au rabais » pour la majorité, source de chômage, d'iniquité et de frustration.

Les nouvelles technologies offrent, à cet égard, d'importantes opportunités pour abrégé les étapes en matière d'amélioration des supports pédagogiques et de développement d'un enseignement de qualité ouvert à tous. Encore faudra-t-il amplifier les efforts déployés sur ce plan pour généraliser la couverture internet haut débit de toutes les régions, et y connecter les établissements d'enseignement et de formation. Cela serait de nature à mettre à niveau les enseignants sur le plan numérique et à engager un vaste programme de soutien des élèves issus des milieux sociaux à faibles revenus pour leur permettre de disposer de tablettes électroniques ou de computers portables.

La coopération internationale est également un important levier pour renforcer la capacité de la Tunisie d'accéder aux meilleures pratiques internationales en matière de mise à niveau des enseignants, et de développement des capacités cognitives des générations futures et de leurs employabilités.

Le plus décisif, cependant, serait la mobilisation de tous - secteurs publics et privés, organisations nationales, associations, représentants des parents et des élèves - dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, avec des étapes de réalisation et des mécanismes clairs de suivi, pour réussir l'agencement des différentes composantes de la réforme qui s'impose en vue de donner un nouveau et important souffle à la diffusion du savoir et au renforcement des aptitudes pour répondre aux exigences de l'économie et de la société de demain.

Forum Ibn Khaldoun le 25 mars 2020

Mots clés : Débats Forum Ibn Khaldoun ; réforme de l'éducation en Tunisie ; Enjeux de l'éducation en Tunisie ; Ridha Firchiou.

[Présentation PowerPoint de Ridha Ferchiou à télécharger](#)